



TOURISME
L. A. telle qu'elle est : la Cité des Anges, cette fascinante mégapole
Page D 1

PERSPECTIVES
Peut-on pactiser avec le «diable» taliban?
Page C 1

www.ledavoir.com

LE DEVOIR

Vol. CI N° 176

LES SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 AOÛT 2010

2,44\$ + TAXES = 2,75\$

Travail un jour, travail toujours

De plus en plus d'ainés gardent un emploi au-delà de l'âge officiel de la retraite



Marcel Dufresne, 58 ans, est à la retraite depuis 2001. Pour s'acheter une nouvelle maison, l'ancien magasinier dans une commission scolaire a pris un poste de livreur aux Rôtisseries St-Hubert.

Par passion, par nécessité financière ou pour avoir une vie sociale mieux remplie, de plus en plus d'ainés travaillent au-delà de l'âge officiel de la retraite. Une bonne nouvelle pour les autorités, qui s'inquiètent du manque de main-d'œuvre annoncé par les départs massifs à la retraite des baby-boomers. Portrait d'une pratique qui se développe.

GWENAËLLE REYT

Il est fringant sur son vélo. Avec ses bécasses blanches qui remontent de chaque côté de la bouche, Richard Bélisle dégage une bonne humeur contagieuse. À 69 ans, ce guide de voyages à vélo a entamé sa dixième saison de travail. Au programme: Tosca-

ne, Autriche, Irlande, Vietnam et Maroc... six mois de découverte avec des férus du deux-roues. «Je suis comblé. Je peux vivre ma passion. Avec les voyages, on ne vieillit pas, on grandit», s'enthousiasme l'homme surnommé «Monsieur Moustache» par ses collègues.

Ancien directeur d'école secondaire, Richard Bélisle a eu une vie sociale remplie. «Il est impen-

sable d'arriver à la retraite et de rester seul chez moi. De toute façon, la retraite, ça n'existe plus», assure-t-il. L'homme a consacré les deux premières années de sa retraite à une formation de cuisinier.

Puis il est devenu guide chez Vélo Québec. Cela fait dix ans qu'il roule ou fait office de voiture-balai récupérant les cyclistes fatigués. Ne prévoyant pas s'arrêter de sitôt, il s'entraîne pour rester en forme. «À mon âge, il faut maintenir la masse musculaire, explique-t-il. Pendant l'hiver, je fais du ski de fond, du vélo sur cylindres, et je soule-ve des poids.»

VOIR PAGE A 8: TRAVAIL

OKA

Barrage humain face à la pinède

Des Mohawks empêchent la Financière Norfolk d'accéder à ses terrains

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Kanesatake — Des représentants de la Financière Norfolk ont essayé, hier en matinée, de forcer un barrage humain les empêchant de se rendre sur leurs terrains, situés en face de la fameuse pinède où avait éclaté, il y a 20 ans, la crise d'Oka.

Des dizaines de Mohawks, dont certains étaient masqués, ont bruyamment fait savoir au gérant de la compagnie, Normand Ducharme, qu'il n'était pas le bienvenu à Kanesatake et que les travaux qu'il souhaitait faire pouvaient bien attendre.

«Vous savez qu'on ne veut pas de vous aujourd'hui. Vous comprenez, nous sommes actuellement polis, vous ne nous connaissez pas lorsque nous perdons la carte», a affirmé une femme.

Après de vives discussions avec certains Mohawks, dont le grand chef du conseil de bande de Kanesatake, Sohenrise Paul Nicholas, M. Ducharme et ses collaborateurs ont rebrousse chemin, sous escorte policière. La route 138 a quant à elle été rouverte peu de temps après.

VOIR PAGE A 8: BARRAGE

■ Du tourisme à l'horticulture, les aînés ont la cote ■ Rester actif pour aider l'économie ➔ À lire en page A 6



ALLEN MCEACHERN

MONTREAL

Des créateurs autochtones au festival Mode et Design

■ À lire en page B 7

ÉCONOMIE

Avenir incertain à la raffinerie Shell... de Liverpool

■ À lire en page B 1

Un métier réglé comme du papier à musique

La facture d'orgues, une composition de grand art et de technique

À la veille du 26^e Congrès international de facteurs d'orgues qui se tient pour la première fois au Québec, Jean-Dominique Felx parle de son amour pour un vieux métier à contre-courant, où il faut du temps et des matériaux durables pour construire un instrument quasi en voie de disparition.

FRÉDÉRIQUE DOYON

Dans l'atelier au bord du canal de Lachine retentit un air de Bach, musique policiée au milieu d'un joyeux fouillis de bois, d'établis, de poussière et d'outils. Ni tout à fait musicien, ni simple menuisier, Jean-Dominique Felx est, à 28 ans, facteur d'orgues pour la petite entreprise Juget-Sinclair. «Je me considère toujours comme un apprenti même si ça fait six ans que je suis ici. J'ai encore plein de choses à apprendre», dit-il, penché sur le clavier d'un orgue en restauration.

Comme la plupart des artisans de ce petit milieu, le jeune homme y est venu par la musique, le piano étudié à l'école secondaire et l'orgue au cégep, instrument qui l'a attiré surtout à cause du répertoire baroque, celui de Bach notamment.

«Presque tous les grands musiciens ont composé pour l'orgue, et même Debussy [qui ne l'a pas fait], joué à l'orgue, c'est superbe!», dit celui qui sait l'apprécier, même si chez lui il écoute plus souvent Bras-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Jean-Dominique Felx (à gauche), facteur d'orgues chez Juget-Sinclair, et Denis Juget, copropriétaire de la petite entreprise qui produit en moyenne trois ou quatre instruments par an, qui prennent surtout le chemin des États-Unis et du Japon.

sens, les Beatles et Nirvana. Bach et Mozart ne tenaient-ils pas l'orgue pour le roi des instruments?

Son professeur l'a alors initié aux rituels du milieu tissé serré, à l'époque encore plus actif qu'aujourd'hui. «Quand un orgue est fini, il y a une tradition qui veut que les facteurs ouvrent les portes de leur atelier pour le montrer aux musiciens.» Tous panneaux ouverts, l'orgue s'offre aux curieux qui peuvent l'essayer et poser leurs

questions. L'étudiant s'est ainsi pris de curiosité pour le processus, la fabrication de ces instruments monumentaux. Autour d'un verre de vin et d'un bol d'olives, il a rencontré le facteur d'orgues québécois Karl Wilhelm, qui l'a pris sous son aile pendant un an avant de l'orienter vers Juget-Sinclair.

VOIR PAGE A 8: ORGUES

INDEX

Actualités.....	A 2	Idées.....	C 5
Annonces.....	B 7	Monde.....	B 6
Avis publics.....	B 5	Mots croisés.....	C 6
Bourse.....	B 2	Météo.....	B 4
Carrières.....	B 3	Perspectives.....	C 1
Décès.....	B 7	Rencontres.....	D 4
Économie.....	B 1	Sports.....	B 8
Éditorial.....	C 4	Sudoku.....	C 6

ACTUALITÉS

NOUVEAU-BRUNSWICK

Ottawa donne un coup de main au français

Dieppe, Nouveau-Brunswick — Le gouvernement fédéral a annoncé hier la signature d'ententes en matière de langues officielles avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick et avec la communauté acadienne et francophone de la province.

L'annonce a été faite par James Moore, le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles.

Une première entente relative à l'enseignement en français langue première et à l'enseignement de la langue seconde prévoit une contribution fédérale de 86,8 millions.

Cet investissement appuiera l'offre d'un enseignement en français à la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick, ainsi que l'offre de l'enseignement du français langue seconde.

Dans le cadre d'une seconde entente, le gouvernement du Canada versera un montant de 7,2 millions pour la prestation de services provinciaux en français. L'entente appuiera l'élaboration et la mise en œuvre de mesures afin d'appuyer la province dans l'offre de services à la

communauté acadienne et francophone.

Le gouvernement du Canada a de plus annoncé la ratification de l'entente de collaboration entre le ministère du Patrimoine canadien et la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick.

Dans le cadre de cet appui aux organismes communautaires, le ministre a annoncé le financement d'un ensemble de projets, dont l'événement Eloizes, de l'Association acadienne des artistes professionnel(le)s du Nouveau-Brunswick; le projet Des leaders bien outillés pour assurer l'intégration des arts et de la culture par l'aménagement culturel du territoire, de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick; et les missions jeunesse, de la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick.

Une partie du financement annoncé hier provient de la feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013: Agir pour l'avenir, un investissement pangouvernemental de 1,1 milliard sur cinq ans.

La Presse canadienne

La Cour suprême rend publics plusieurs détails de l'affaire Pickton

Les familles des victimes demandent l'ouverture d'une enquête

VALÉRIAN MAZATAUD

La Cour suprême a rendu publics hier les entretiens entre le tueur en série Robert Pickton et des agents doubles de la police. On y apprend notamment que le fermier de 60 ans avait l'intention de tuer 75 femmes.

Cette décision fait suite à la levée des interdictions de publication sur un ensemble de preuves prononcée mercredi dernier. On y découvre entre autres le témoignage d'une survivante, parvenue à s'enfuir de la ferme porcine de Port Coquitlam en 1997, soit avant les six meurtres pour lesquels Pickton a été condamné. Les autres preuves comprennent des traces d'ADN, ainsi que des objets ayant appartenu aux victimes.

Mercredi dernier, le juge Williams avait décidé de suspendre les 20 autres accusations de meurtre qui pesaient sur Pickton. Une partie des preuves révélées le même jour auraient dû servir dans ce cadre. En 2007, au début des audiences, le juge avait jugé préférable de séparer les accusations en deux sessions, s'intéressant d'abord aux six meurtres pour lesquels les preuves étaient les plus flagrantes.

Fin 2007, les 12 membres du jury avaient déclaré l'éleveur coupable de six meurtres non prémédités. Certains regrettent aujourd'hui que ces preuves n'aient alors pas permis de le condamner pour meurtres prémédités. Melissa Gillespie, procureure de la Couronne, a cependant expliqué que ni les nouvelles preuves, ni le deuxième procès ne pourraient alourdir la sentence du fermier, déjà condamné à la peine maximale autorisée, soit la prison à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans.

Beaucoup estiment cepen-



ANDY CLARK REUTERS

En 2007, au début des audiences de l'affaire Pickton, le juge avait jugé préférable de s'intéresser d'abord aux six meurtres pour lesquels les preuves étaient les plus flagrantes. Cette semaine, il a décidé de suspendre les 20 autres accusations de meurtre, levant ainsi l'interdit de publication de la preuve.

dant que ces informations, dont certaines datent de 1997, auraient permis d'éviter les

Ni les nouvelles preuves, ni le deuxième procès ne pourraient alourdir la sentence de Robert Pickton, déjà condamné à la peine maximale autorisée

Pour une reconnaissance

Aujourd'hui, de nombreuses voix, dont celle du chef de la police de Vancouver, Doug Leopard, s'élèvent pour demander une enquête publique sur le sujet. Pour Lee Lakeman, travailleuse sociale au Centre de soutien aux femmes victimes

de viol à Vancouver, «les familles des vingt autres victimes ont besoin d'une reconnaissance, et une enquête publique pourrait aider».

Cette dernière estime qu'il est courant pour la police de ne pas rechercher les auteurs de crimes perpétrés envers les femmes pauvres et droguées vivant dans la rue.

En 1997, une prostituée était parvenue à s'enfuir de la ferme. Menottée au poignet gauche, elle avait réussi à rejoindre l'hôpital après avoir perdu trois litres de sang. On avait par la suite retrouvé la clé des menottes dans la poche de Robert

Pickton, mais l'affaire avait été abandonnée en raison de la toxicomanie de la victime. À l'époque, la police n'avait pas analysé les vêtements de l'agresseur, qui portaient pourtant les traces ADN de deux femmes disparues du Downtown Eastside de Vancouver.

Pour John Lowman, un chercheur spécialiste de la loi sur la prostitution à l'Université Simon Fraser, l'affaire Pickton n'est qu'une partie d'un plus large problème qui menace l'ensemble des travailleuses du sexe. Il estime que depuis 1995, jusqu'à 300 d'entre elles pourraient avoir été assassinées au Canada.

Le Devoir
Avec La Presse
canadienne, le Globe and
Mail et le National Post

EN BREF

Khadr: un crédit triple pour le temps passé en détention?

Toronto — En raison des présumés sévices qu'il a subis pendant sa période de détention avant son procès, Omar Khadr devrait recevoir un crédit triple dans le calcul de la détermination de sa peine s'il était jugé coupable de crime de guerre, selon son avocat. Dans une motion présentée à la commission militaire chargée de juger Kha-

dr, son avocat nommé par le Pentagone a aussi soutenu que le citoyen canadien devrait bénéficier d'un crédit de temps normal pour la détention en tant que telle. Le temps considéré passé dans une situation abusive par Khadr n'a pas été précisé par M^{re} Jon Jackson. S'il est reconnu coupable, Omar Khadr est passible d'une peine d'emprisonnement à vie. Les procureurs de l'accusation ont affirmé qu'ils s'opposaient à tout crédit de temps pour emprisonnement si Khadr était trouvé coupable. — La Presse canadienne

NEXGEL™
matelas

Depuis plus d'une décennie, la technologie au gel est celle retenue par les hôpitaux et la plus recommandée par les médecins en raison de ses qualités régénératrices et en raison de sa réaction très souple à la pression. Les matelas en gel épouse les courbes de chaque corps, personnalisant ainsi le support, l'alignement et le soulagement des points de pression.

Il est maintenant possible de s'offrir ces matelas au Québec! Venez les essayer pour sentir l'effet thérapeutique et l'effet fraîcheur des matelas NexGel.



BOUTIQUE
TOUT POUR LE DOS

514-383-1582 1-800-268-1582
www.toutpourledos.com

Exposition
canadienne
Oasis
de perle 13 - 15 août 2010

EXPO de perle

Beaucoup de types de perles, bijoux attaches, apprêts, fournitures, kits, fils, outils

Exposition de détail et cours! ouverte au public

Place Bonaventure
800, De la Gauchetière Ouest Prix d'entrée : 8 \$
vendredi 12 h-20 h, samedi 10 h-18 h, dimanche 11 h-17 h

Des COURS de Perlage!

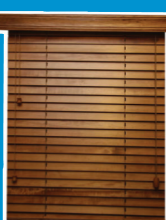
1-866-311-1104 www.OasisShows.com

MA MAISON – MES EXPERTS

RÉNOVATION – DÉCORATION – AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

www.artisan-du-store.ca

* 50%
de rabais ou
installation
gratuite



Stores sur mesures
*Bois ou PVC
Horizontaux ou Verticaux
couleurs et teintes à votre choix

OPAQUES ou SOLAIRES

- Toiles opaques ou solaires sur mesure pour verrières
- Toiles à rouleau
- Stores romains
- Panneaux coulissants
- Persiennes

INSTALLATION GRATUITE

L'Artisan
du Store

Service à domicile
GRATUIT

Fabriqué au Québec

Région de Montréal

514 231-8677

Laval et Rive-Nord

450 627-3716

Longueuil et rive-sud

450 445-9829

Région de Trois-Rivières

819 696-8677

Région de Québec

418 654-8677

Décoration
Claude
Bouchard
2362, Beaubien E,
Montréal (Qc)



Présentez cette publicité et recevez

20%

DE RABAIS SUR
TOUS LES ABAT-JOURS



UNION
Luminaires & Décor

Depuis
1914

* Rabais applicable sur le prix régulier.
Cette offre est valide jusqu'au 1^{er} août 2010.

8150, boul Décarie • 514 340-5000 • www.unionltg.com

CET
ESPACE EST
POUR VOUS!
Contactez-nous
pour annoncer.



MEUBLES
PORTES & FENÊTRES
PLANCHERS
ACCESSOIRES
DÉCORATIONS
ETC...

ACTUALITÉS

**Bijouterie
Gambard**
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE
MONTRÉAL (514) 866-3876

ROLEX
Vente et service

Conseil de la fédération

Les premiers ministres ne s'entendent pas sur la santé

Seule une entente sur la qualité de l'eau a rallié les dirigeants

GENEVIÈVE TREMBLAY

Les dernières discussions du Conseil de la fédération n'ont pas abouti hier aux consensus attendus, et cela, malgré le sérieux des dossiers mis à l'ordre du jour. Si les premiers ministres se sont entendus sur l'adoption d'une charte de l'eau, ils restent toujours divisés sur les questions de la santé, du recensement et de la relance économique.

À défaut d'avoir pu rallier ses homologues canadiens à son projet de franchise santé, Jean Charest a réitéré hier être persuadé que les négociations avec le gouvernement fédéral au sujet du financement de la santé aboutiront, même si elles seront «ardues» au cours des prochaines années. «[Le ministre des Finances Jim Flaherty] n'a jamais dit qu'il allait lier le financement à la croissance du PIB [...], a prononcé Jean Charest lors de la clôture du Conseil.

Je décède dans les commentaires [du fédéral] qu'on est au début de la négociation, que ce sera ardu, mais que la bonne foi y est.»

Cette remarque fait écho à ce qu'a déclaré, en marge du remaniement ministériel d'hier, le premier ministre Stephen Harper. «Nos priorités sont l'économie, la gestion des dépenses et la réduction du déficit à long terme», a-t-il fait savoir, laissant entendre que le renouvellement de l'accord en matière de financement de la santé, qui vient à échéance en 2014, pourrait être moins généreux que le précédent. Les provinces craignent en effet que les 6 % d'indexation annuelle dont profite actuellement le programme ne dégringolent, une perte qu'elles ne pourraient endosser puisque les dépenses en santé représentent déjà 44 % de leur budget.

Un libre-échange qui divise

L'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne, qui ne fait pas l'unanimité au sein des provinces, continuera d'être discuté par les premiers ministres, qui comptent «s'assurer [de] pouvoir étendre les opportunités de

«marché» à d'autres parties du monde, a indiqué le premier ministre du Manitoba, Greg Selinger. Le Réseau pour le commerce juste, qui réunit 32 organismes du Québec et du Canada, continue toutefois de s'opposer à un tel accord et exige «plus de transparence et de consultation de la population», en réclamant la tenue d'une consultation publique dans l'ensemble du Canada.

Sur la question du recensement, dont l'abolition avait pourtant divisé les provinces au début du Conseil, aucun consensus n'a été établi faute de discussions poussées. Lors de l'ouverture du Conseil de la fédération, le Québec, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, l'Ontario et le Manitoba s'étaient prononcés contre l'abolition du formulaire long, tandis que les provinces de l'Ouest étaient restées prudentes en disant qu'il s'agit d'un enjeu de compétence fédérale.

Tous pour l'eau

C'est finalement la qualité de l'eau qui a fait l'objet d'une entente claire au sein du Conseil de la fédération, la seule en trois jours de discussions. Cette incapacité des membres du Conseil de former un véritable front commun, pourtant un outil privilégié des provinces pour faire pression sur le gouvernement fédéral, continue d'ailleurs d'être critiquée.

Il reste que les premiers ministres se sont entendus pour créer une charte de l'eau, dans le but d'en réduire la consommation au Canada et d'assurer une meilleure qualité de l'eau dans les régions rurales et isolées. L'enjeu de l'eau potable, une ressource maintenant menacée, est «fondamental», a déclaré Jean Charest lors de la conférence de clôture.

D'autres sujets, comme l'éducation internationale, l'immigration, le marché du travail ainsi que l'achat de médicaments et de matériel médical ont aussi été discutés par le Conseil de la fédération, sur fond de relance économique.

Le Devoir



Le nouveau leader parlementaire, John Baird, est entouré de John Duncan (à droite) et de Chuck Strahl. Ce dernier sera responsable du portefeuille des Transports et de l'Infrastructure, alors que Duncan devient ministre des Affaires indiennes.

Remaniement ministériel

La promotion du bouillant John Baird inquiète l'opposition

Le Bloc déplore l'«attitude très partisane et parfois très arrogante en Chambre» du nouveau leader parlementaire du gouvernement

MARIE VASTEL

Ottawa — Soutenant qu'il souhaite faire fonctionner le Parlement pour éviter la tenue d'élections, le premier ministre Stephen Harper a procédé hier à un remaniement ministériel qui a cependant été accueilli froidement par l'opposition.

Car l'un des députés les plus agressifs des conservateurs aux Communes, John Baird, a été nommé leader parlementaire du gouvernement à la Chambre. Un rôle clé dans le cadre d'un gouvernement minoritaire, puisque c'est à lui que revient la responsabilité de négocier avec les partis d'opposition afin d'obtenir leur appui ou d'assurer le bon fonctionnement des Communes.

Le premier ministre a toutefois défendu les qualités de son nouveau leader parlementaire, à sa sortie de Rideau Hall, hier matin.

Questionné par un journaliste quant à la façon de faire de M. Baird aux Communes — celui-ci ayant été accusé d'être très partisan —, M. Harper a rétorqué qu'il était simplement «ardent défenseur du Parti conservateur, de notre gouvernement et de notre programme».

Reconnaissant qu'il s'agissait

d'un poste difficile, M. Harper a soutenu qu'il fallait, pour occuper, avoir «la capacité d'agir, la capacité d'écouter, la capacité de négocier, la capacité de forcer des choses de temps en temps». Des qualités que possède, selon lui, celui qu'il envoie fréquemment au front, «un ministre de premier plan, l'un de nos plus chevronnés».

M. Baird, lui, a répliqué aux journalistes qu'il n'était pas un chien de garde, mais un «chaton».

L'opposition craint le batailleur

Mais du côté de l'opposition, c'est justement le caractère batailleur de M. Baird que l'on craint.

À l'instar du libéral Marc Garneau, le leader parlementaire du Bloc québécois, Pierre Paquette, s'est dit «sceptique» quant à l'aptitude du nouveau leader du gouvernement de coopérer avec les partis d'opposition, déplorant son «attitude très partisane et parfois très arrogante en Chambre».

Et le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Jack Layton, est allé encore plus loin, en attribuant le déclenchement d'une éventuelle campagne électorale sur cette décision du

premier ministre.

«Parce qu'il [M. Harper] a eu des occasions en or de travailler avec les autres partis, mais il n'a pas saisi les occasions. La nomination de M. Baird, l'«attack-dog» de l'équipe, envoie un message assez clair que son approche ne sera pas vraiment de travailler avec d'autres partis», a scandé le chef néodémocrate, en entrevue téléphonique.

Malgré les appréhensions de l'opposition, le nouveau leader du gouvernement avait néanmoins déjà contacté au moins l'un de ses homologues des partis d'opposition hier pour établir un premier contact.

Chaises musicales

Le premier ministre devait procéder à un remaniement, puisqu'il devait remplacer son leader en Chambre, Jay Hill, qui a annoncé le mois dernier qu'il souhaitait prendre sa retraite et qu'il ne se représenterait pas aux prochaines élections, après avoir siégé pendant près de 20 ans aux Communes.

Son successeur a été leader du gouvernement dans le cabinet de l'ancien premier ministre ontarien Mike Harris.

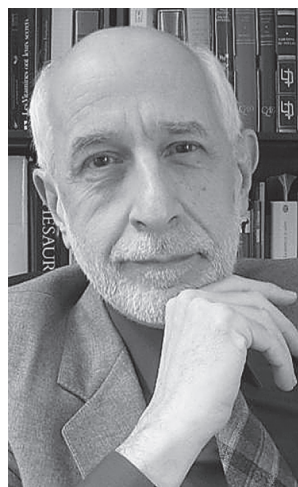
Puisque le portefeuille des Transports et de l'Infrastructure a été retiré à M. Baird, le ministre des Affaires indiennes, Chuck Strahl, cède le sien pour le remplacer.

Ce jeu de chaises musicales aura permis au député d'arrière-ban de la Colombie-Britannique, John Duncan, d'accéder au Conseil des ministres. M. Duncan hérite d'un dossier qu'il maîtrise déjà puisqu'il occupait le poste de secrétaire d'État aux Affaires indiennes.

Il avait été élu pour la première fois au Parlement en 1993, sous les couleurs du Parti réformiste.

Puisqu'il a offert un «travail irréprochable», M. Duncan était un «choix naturel pour ce nouveau rôle», a fait valoir M. Harper à sa sortie de la résidence officielle de la gouverneure générale.

La Presse canadienne



Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

**Sophie
DOWNS**

Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne

ADULTES · COUPLES

25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630

VIEUX-MONTRÉAL

Spécialiste dans la restauration d'objets d'art en pierre de savon, marbre, ivoire et albâtre



MONSIEUR
FIX-IT
Depuis 1953



*Nous restaurons tout...
sauf les cœurs brisés!*

514 484-8332 www.themrfixit.com
4652, boul. Décarie, Montréal

Papeterie
Casse - Noisette

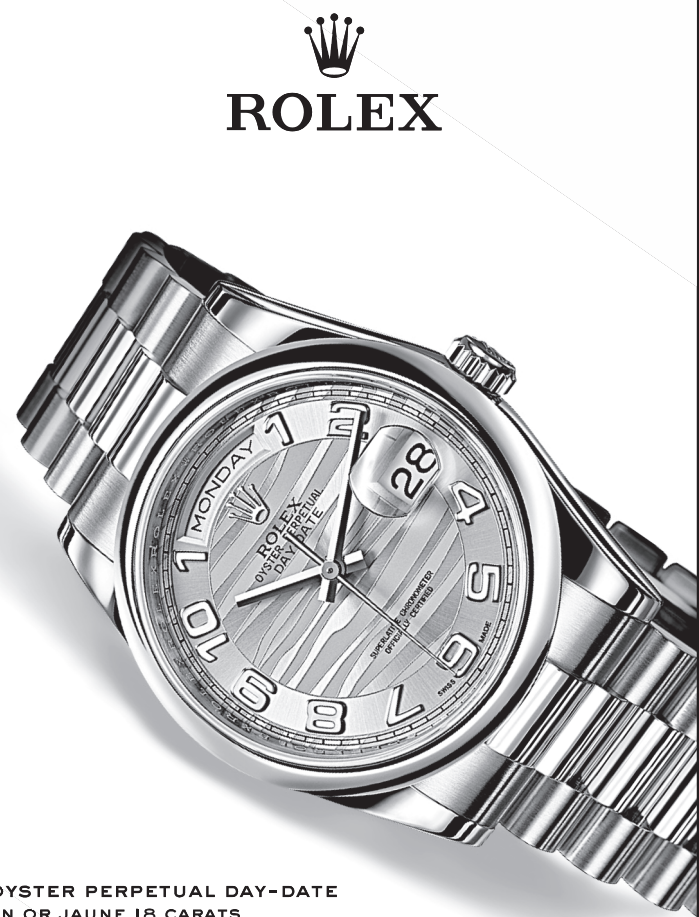
Nous tenons en inventaire L'AGENDA MODERNE, agenda MIGNON, Exacompta, Quo Vadis etc.

Agendas, papeteries fines, cartes, plumes et stylos, albums de photos, articles de bureau

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 10h 00 à 18h 00
les samedis et dimanches de 10h 00 à 16h 30



OYSTER PERPETUAL DAY-DATE
EN OR JAUNE 18 CARATS

**Bijouterie
Gambard**

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

ACTUALITÉS

Centrales nucléaires

Gentilly-2: Hydro suspend la réfection

La remise à neuf de la centrale de Point Lepreau, au Nouveau-Brunswick, prendra une année supplémentaire

Rien ne va plus dans l'univers des centrales nucléaires. Hydro-Québec a suspendu les contrats pour la réfection de la centrale nucléaire Gentilly-2 à Bécancour, a révélé *Le Nouvelliste* dans son édition d'hier. Et dans la même journée, Énergie atomique du Canada ltée (EACL), responsable des travaux de la centrale de Point Lepreau, au Nouveau-Brunswick, a annoncé que la remise à neuf prendrait une année supplémentaire ou plus.

Hydro-Québec s'est justifiée en expliquant qu'elle attendait de voir le déroulement de deux contrats de réfection de centrales de type CANDU comme la sienne, soit celle de Point Lepreau au Nouveau-Brunswick et de Wolsong en Corée du Nord. Cela lui permettra de réviser le calendrier de ses travaux au besoin.

Ainsi, la décision de la société d'État québécoise n'est peut-être pas étrangère à l'annonce de report des délais faite hier au Nouveau-Brunswick. Dans le plan original, la réfection de Point Lepreau, qui a commencé en mars 2008, devait être achevée le 30 septembre 2009. Voyant les retards s'accumuler, EACL a revu ses prévisions pour une remise en fonction du réacteur en février 2011. Finalement, cela va être beaucoup plus long et cela risque de coûter cher.

Le président et chef de la direction d'Énergie NB, Gaëtan Thomas, a indiqué que ces retards importants représentent une charge financière énorme pour le service public provincial et que le coût engendré sera à la charge des contribuables du Nouveau-Brunswick, sauf si le gouvernement fédéral accepte de considérer qu'EACL doit endosser une partie équitable de ces coûts. Une demande de mé-

diation vient d'être déposée auprès du gouvernement fédéral.

Des signes montrent également qu'Hydro-Québec éprouve quelques difficultés. Elle devait soumettre à la fin de 2008 un document concernant la sûreté intégrée «et ils ont demandé à la Commission canadienne de sûreté nucléaire [CCSN] de retarder ça jusqu'en décembre 2011», a rapporté le physicien nucléaire Michel Duguay de l'Université Laval, qui s'est joint au Mouvement vert de la Mauricie pour demander l'arrêt de la centrale de Bécancour.

Le Mouvement vert a obtenu copie, en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, d'un document de 268 pages révisé en 2009 par la CCSN qui fait état de 16 problèmes sérieux ayant trait aux réacteurs CANDU. «La plupart de ces problèmes sont reliés à une faiblesse fondamentale dans la conception», a résumé le professeur Duguay.

Ils «affectent tous les réacteurs CANDU et en particulier ceux de première génération, tels que Pickering B, Gentilly-2 et Point Lepreau», a expliqué le physicien nucléaire. Ces 16 problèmes «sont classés par la CCSN dans la catégorie 3, ce qui signifie qu'ils peuvent conduire à des accidents endommageant le cœur du réacteur et déverser de la radioactivité dans l'environnement», précise-t-il.

S'il est une chose dont il faut aussi tenir compte, dans le projet de rénovation de Gentilly-2, c'est bien le coût, ajoute-t-il. «À Point Lepreau, les coûts sont déjà 50 % au-dessus de l'estimation initiale. Les problèmes associés à Point Lepreau avaient d'ailleurs conduit Moody's, en août 2009, à abaisser la cote du Nouveau-Brunswick», a-t-il rappelé.

Le Devoir
Avec La Presse canadienne

BP pourrait forer à nouveau dans le gisement

La Nouvelle-Orléans — La compagnie pétrolière BP n'exclut pas de pratiquer dans l'avenir de nouveaux forages pour exploiter le gisement dans le golfe du Mexique.

Lors d'un point de presse hier, les responsables du géant pétrolier ont précisé que l'entreprise n'avait pas fermé la porte à de nouveaux forages. «Il y a beaucoup de pétrole et de gaz ici», a expliqué le chef de l'exploitation de BP, Doug Suttles. «À un moment, nous allons devoir réfléchir à ce

qu'il faudra faire avec ça.»

Le vaste gisement sous le puits endommagé contiendrait encore pour quelque 4 milliards de dollars de pétrole.

Le département de l'Intérieur a repoussé hier toute possibilité que BP utilise de nouveau le puits à l'origine de la marée noire. «Nous ne leur permettrons d'aucune manière de rouvrir le puits pour extraire du pétrole et du gaz», a dit la porte-parole Kendra Barkoff.

Associated Press



MATHIEU BÉLANGER REUTERS

Depuis 2008, plusieurs acteurs des campagnes se plaignaient du manque d'ouverture de la Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants. À ce jour, seul l'agneau de Charlevoix a pu obtenir une Indication géographique protégée.

Québec facilite l'émergence de produits du terroir

Il sera plus facile pour les producteurs d'obtenir une appellation réservée pour le fruit de leur travail

FABIEN DEGLISE

Les récriminations ont été entendues. Avec l'entrée en vigueur cette semaine du nouveau Règlement sur les appellations réservées, Québec espère atténuer plusieurs irritants exprimés dans les campagnes et permettre du coup à un plus grand nombre de produits de terroir de faire leur apparition.

Depuis 2008, plusieurs acteurs des campagnes se plaignaient en effet du manque d'ouverture de la Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants qui, après des années de discussion et de consultant, a vu le jour pour donner un cadre légal aux terroirs agroalimentaires du Québec. À ce jour, seul l'agneau de Charlevoix a pu se prévaloir de cette reconnaissance en devenant le premier produit à afficher une Indication géographique protégée (IGP).

Pour le directeur du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV), Denis-Paul Bouffard, le règlement doit faciliter la reconnais-

sance de certaines spécificités de production qui distinguent plusieurs produits des aliments dits de masse. «On peut penser à du bœuf élevé à l'herbe ou au miel de bleuétières», dont les producteurs vont pouvoir demander une reconnaissance of-

«Désormais, c'est au milieu agricole et agroalimentaire de définir les produits du terroir qui pourraient profiter de cette reconnaissance»

ficielle afin de pouvoir vanter leur caractère distinctif lors de leur mise en marché, a-t-il expliqué plus tôt cette semaine au Devoir.

Les techniques de fumage, de pêche au homard, pourraient aussi se prévaloir de la chose. «En fait, désormais, c'est au milieu agricole et agroalimentaire de définir les produits du terroir qui pourraient profiter de cette reconnaissance», ajoute-t-il.

Pour Benoît Girouard, président de l'Union paysanne, cette décision est une bonne nouvel-

le et va certainement venir régler un problème d'accès à la reconnaissance des terroirs, a-t-il indiqué hier. «Nous demandons ces aménagements depuis plusieurs années, dit-il. Les attestations de spécificité [des méthodes de production et de transformation] étaient un élément clé pour stimuler les terroirs.»

L'adoption du nouveau règlement

visé à huiler la mécanique d'approbation des produits du terroir, et ce, dans la foulée du rapport Pronovost sur l'avenir de l'agriculture au Québec. Le document, remis il y a plus d'un an au gouvernement, recommandait entre autres au gouvernement de soutenir davantage les produits du terroir et d'assurer une mise en marché cohérente et transparente de ces aliments dont le potentiel économique est jugé important.

Le Devoir

Recours collectif

Les personnes arrêtées au G20 exigent 45 millions

Toronto — Un recours collectif a été lancé contre la Commission des services policiers de Toronto et le procureur général du Canada, exigeant 45 millions pour les dommages subis par la société canadienne à la suite des arrestations apparemment arbitraires faites durant le sommet du G20.

L'avocat derrière le projet, Murray Klippenstein, a affirmé qu'une enquête judiciaire pour étudier les actions des policiers est toujours nécessaire, mais que sa poursuite constituait un premier pas dans la bonne direction.

Plus de 1000 personnes ont été détenues durant la rencontre des chefs d'État, après que des groupes de manifestants vêtus de noir se furent séparés des militants pacifiques pour faire éclater des vitrines et incendier des voitures de police.

La plaignante qui agira à titre de représentante dans la poursuite, Sherry Good, est une administratrice de bureau qui a été prise dans un encerclement policier dans la rue Queen Ouest, le 27 juin dernier.

Les policiers, utilisant la technique de l'encerclement, ont entouré une foule de manifestants pacifiques et ont refusé de laisser quiconque sortir du dispositif. Le groupe, qui comptait des journalistes, a été détenu pendant des heures sous la pluie battante.

Mme Good a affirmé qu'elle ne pouvait pas croire qu'une chose du genre pouvait se dérouler au Canada.

Poursuites criminelles

Pendant ce temps, les poursuites criminelles contre un noyau de militants accusés d'être à l'origine du vandalisme du 26 juin suivent leur cours dans les méandres judiciaires.

Trois nouvelles arrestations se sont ajoutées cette semaine aux quatorze déjà effectuées depuis la fin du Sommet. Quarante et une accusations ont été déposées.

Ryan Rainville, un jeune homme de 22 ans de Waterloo, en Ontario, est accusé de voies de fait armées contre un agent de la paix, d'intimidation d'une personne associée au système judiciaire, de défaut de se conformer à un engagement et de méfait.

La Presse canadienne

La SRC ne pourra pas achever son passage au numérique avant la date butoir

LIA LÉVESQUE

Dans le cadre du passage de la télévision analogique à la télévision numérique, la Société Radio-Canada compte installer 27 émetteurs, mais elle ne pourra le faire dans tous les cas pour le 31 août 2011, la date butoir établie par le CRTC.

La SRC prévoit en fait installer 15 émetteurs numériques au mois d'août 2011, mais les 12

autres ne le seront qu'au mois d'août 2012 ou avant.

La société doit donc demander une prolongation temporaire de sa diffusion analogique pour certains marchés au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

En entrevue, le vice-président et chef des affaires réglementaires à la SRC, Steven Guiton, a expliqué que la société avait fait

ce qu'elle pouvait, compte tenu de ses moyens financiers.

«C'est vraiment une question d'argent. On n'a pas les moyens de faire tous nos émetteurs avant 2011. À Radio-Canada-CBC, on a un budget en immobilisations très limité, alors c'est très difficile pour nous d'investir beaucoup d'argent en un an. C'est pour cette raison qu'il fallait le faire pendant une période de deux ans.»

L'installation des 27 émet-

teurs et des équipements inhérents coûtera en effet environ 50 millions à la SRC, précise-t-il.

Le CRTC devra donc approuver cette prolongation d'un an pour les régions desservies par les 12 émetteurs.

Quand on lui a demandé si le CRTC pourrait insister et exiger que l'ensemble des 27 émetteurs soient installés par Radio-Canada d'ici août 2011, M. Guiton a commenté: «J'espère qu'ils vont se rendre compte qu'on n'a pas les moyens de faire ça.»

C'est le CRTC qui a arrêté cette date du 31 août 2011 pour le passage de la télévision analogique au numérique au Canada, en raison d'un besoin accru en fréquences, notamment pour les appareils téléphoniques sans fil et les communications d'urgence.

Les Canadiens qui reçoivent leurs signaux de télévision par câble ou satellite ne verront guère la différence. Par contre, ceux qui captent les signaux de télévision au moyen d'une antenne extérieure ou d'«oreilles de lapin» pourraient être touchés. Lorsque la transition au numérique sera chose faite dans leur région, ces citoyens devront se procurer un boîtier décodeur numérique ou un téléviseur équipé d'un syntoniseur numérique, précise le CRTC.

La Presse canadienne

Activités / Plein Air

Le festival du Village des arts 2010

7 août, à 20 h

Sébastien Delorme et Brigitte Saint-Aubin

Centre de la nature, 901, avenue du Parc

450 978-8000 • www.ville.laval.qc.ca

GRATUIT!

POUR ANNONCER DANS CE GROUPEMENT, COMMUNIQUEZ AVEC JENNIFER BOILY-DEMERS AU 514 985-3502 OU JBOILY@LEDEVOIR.COM

www.artisan-du-store.ca

*50% de rabais ou installation gratuite

Stores sur mesures

*Bois ou PVC

Horizontaux ou Verticaux

couleurs et teintes à votre choix

OPAQUES ou SOLAIRES

- Toiles à rouleau
- Stores romains
- Panneaux coulissants
- Persiennes
- Toiles opaques ou solaires sur mesure pour verrières

INSTALLATION GRATUITE

L'Artisan du Store

Fabriqués au Québec

Service à domicile GRATUIT

Région de Montréal

514 231-8677

Laval et Rive-Nord

450 627-3716

Longueuil et Rive-Sud

450 445-9829

Région de Trois-Rivières

819 696-8677

Région de Québec

418 654-8677

Décoration Claude Bouchard

2362, Beaubien E, Montréal (Qc)

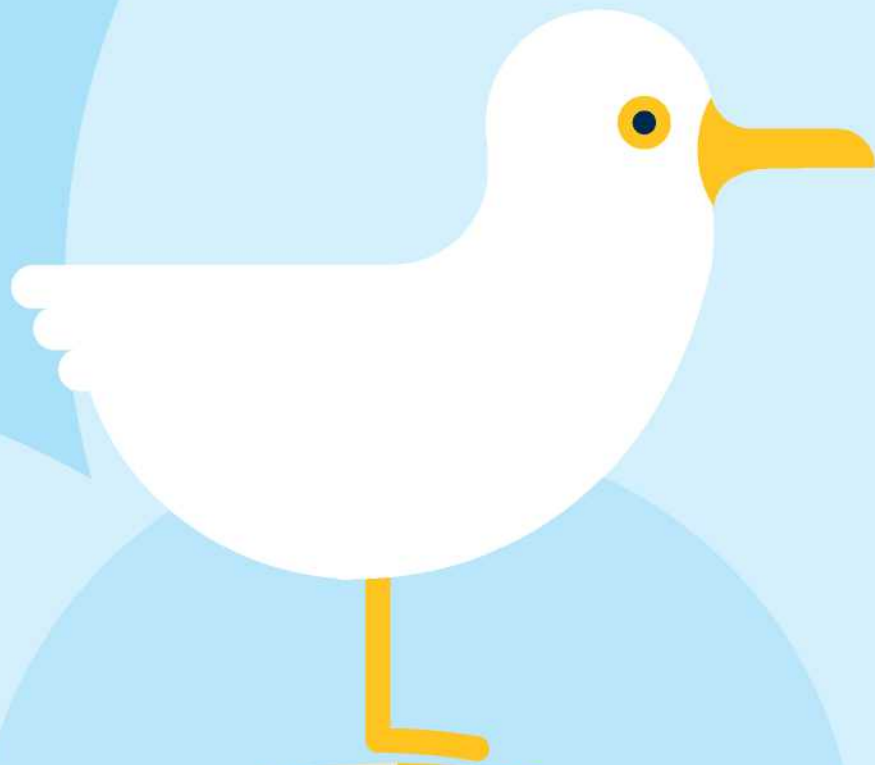


porter

raffinée sur toute la ligne

Partons, la mer est belle !

Halifax en vue ! Deux vols Porter par jour vers Halifax.



Vols au départ de Montréal. Réservez avant le 11 août.

TORONTO 20 par jour 89* \$	HALIFAX 119* \$	ST. JOHN'S 159* \$	SUDBURY 169* \$	THUNDER BAY 139* \$
BOSTON 189* \$	CHICAGO 229* \$	NEW YORK 121* \$		

Réservez en ligne, appelez au 1-888-619-8622 ou contactez votre agent de voyages.

* Réservez avant le 11 août 2010 pour vos trajets avant le 15 décembre 2010. Porter peut exiger des réservations jusqu'à 21 jours à l'avance. L'aller simple en classe Fixe n'inclut pas les taxes, frais et surcharges. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

www.flyporter.com

TRAVAIL UN JOUR...

Rester actif pour aider l'économie

Le Québec vieillit vite et même plus vite qu'ailleurs au Canada et dans le reste du monde. Sa population active diminue de manière abrupte, au risque de devenir inférieure à celle des non-actifs si rien n'est entrepris rapidement. La situation risque de nuire à l'économie québécoise.

«D'ici cinq ans, les départs à la retraite ne seront plus compensés par l'arrivée de jeunes sur le marché du travail», prévient Claude Castonguay, Fellow invité au Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO). Les premiers baby-boomers auront 65 ans en 2011. Au Québec, l'âge médian de la prise de la retraite est de 61,4 ans chez les hommes et de 59,7 ans chez les femmes. D'ici 20 ans, ils devraient donc tous être à la retraite.»

Claude Castonguay a mené une recherche intitulée *La longévité: une richesse*, publiée en janvier dernier par le CIRANO. D'après cette étude, cette baisse de main-d'œuvre causera une diminution de la croissance économique de la province. Elle prévoit un déficit structurel pouvant atteindre 8,2 milliards de dollars en 2021 et une détérioration des revenus des salariés.

Pour contrer ces effets, une solution serait le vieillissement actif. Ainsi, on permettrait à chaque personne de travailler plus longtemps si elle en est capable et si elle en éprouve l'envie. «En mettant en place des mesures favorisant une pleine participation des travailleurs âgés au marché du travail, nous pourrions contrer dans une large mesure les effets négatifs du vieillissement de la population», assure le chercheur.

Le rapport préconise donc la mise en place d'une véritable politique du vieillissement actif qui fasse en sorte qu'il est possible et avantageux de reporter la retraite. Claude Castonguay prévient toutefois qu'il doit s'agir de mesures volontaires. «Le vieillissement actif et la poursuite du travail ne peuvent être imposés, il s'agit d'un choix qui doit être exercé librement par chacun. Puisque de plus en plus de travailleurs souhaitent justement prolonger leurs activités professionnelles, les mesures du passé conçues pour pousser les travailleurs vers la retraite doivent maintenant faire place à des incitatifs qui rendent possible et favorisent leur maintien au travail selon des conditions adaptées à leurs capacités et à leurs aspirations. Il en va de la santé économique du Québec et de la qualité de vie de nos aînés.»

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Claude Castonguay préconise la mise en place d'une véritable politique du vieillissement actif.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Élisabeth Abel Mercier est passionnée d'horticulture. Elle partage ses connaissances avec les clients de la jardinerie où elle travaille trois mois par année.

Du tourisme à l'horticulture, les aînés ont la cote

«Ils sont là pour compléter une équipe et ce sont des personnes fiables et motivées»

GWENAËLLE REYT

Certaines entreprises n'ont pas attendu d'être à court de personnel pour s'intéresser au potentiel des aînés. Forts d'une expérience professionnelle et d'un vécu précieux pour les employeurs, les plus de 50 ans sont sollicités par plusieurs secteurs. Tour d'horizon des initiatives.

Depuis les premières têtes blanches apparues dans les rayons des quincailleries Rona, d'autres entreprises ont emboîté le pas en engageant des personnes à la retraite. Dans le tourisme, par exemple, ils sont devenus une main-d'œuvre incontournable.

Pour Sylvie Lamarche, directrice du partenariat au comité sectoriel du Conseil québécois de ressources humaines en tourisme, ils sont essentiels pour suppléer aux difficultés de recrutement éprouvées par le domaine. «Cela va s'accroître dans les dix prochaines années. Nous employons beaucoup de jeunes, mais ils ont tendance à travailler toute l'année et de moins en moins l'été, alors que c'est là que nous avons le plus de besoins, explique-t-elle. De plus, avec le vieillissement de la population, nous prévoyons une diminution de plus de 13 % de la population âgée de 15 à 24 ans. Il y aura 30 000 postes à combler, dont 19 000 qui sont normalement occupés par des étudiants.»

Pour le moment, seulement 12 % des 352 000 emplois dans le tourisme au Québec sont occupés par des 55 ans et plus. C'est près de 2,5 % de moins que le reste de l'industrie. Sylvie Lamarche reconnaît que ces derniers ne sont pas encore très présents, mais que des efforts sont faits pour encourager les entreprises. Une série de vidéos vient d'ailleurs d'être tournée afin de solliciter les employeurs.

Pouce vert

L'horticulture est un autre secteur où les retraités ont la cote. Depuis six ans, Horticomptences, le comité sectoriel de main-d'œuvre en horticulture ornementale, a mis en place un programme d'intégration en jardinerie pour les personnes de 50 ans et



JACQUES GRENIER LE DEVOIR
Richard Bélisle est parti pour six mois de découverte à travers le monde. Ce guide de voyages à vélo de 69 ans accompagne des groupes férus du deux-roues. Pour lui, «la retraite, ça n'existe plus».

plus. Le projet comprend trois jours gratuits de formation et l'intégration à une équipe.

Chaque année, une quinzaine de personnes postulent. «Les candidats se réorientent. Ce sont d'anciens enseignants, des personnes de la santé ou encore d'institutions financières. Ils sont tous passionnés de jardinage et ont de bonnes connaissances souvent acquises dans leur propre jardin», assure Catherine Lamothe, chargée de projet chez Horticomptences. Les conditions d'emplois doivent respecter les besoins des candidats et assurer un salaire minimum de 11 à 12 \$ pour une première expérience.»

D'après elle, c'est une bonne solution pour les entreprises qui ont de la difficulté à recruter: «Ils sont là pour compléter une équipe et ce sont des personnes fiables et motivées.»

Un intérêt croissant

Les associations et autres fédérations regroupant les 50 ans et plus et

des retraités ont aussi commencé un travail de sensibilisation auprès des entreprises. Forte de près de 53 000 membres, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ) a vu croître l'intérêt de ses membres pour un retour au travail. «Lors d'un sondage interne, nous avons appris que 14 % de nos répondants aimeraient avoir une activité professionnelle et que 20 % en ont déjà repris une», indique Mariette Gélinas, présidente de l'AREQ.

Pour répondre aux demandes, l'association a mis en place sur son site Internet une section «retour au travail» donnant accès à de petites annonces d'emplois et des conseils. De plus, un partenariat avec le Cégep@distance pour l'encadrement pédagogique des personnes qui suivent le cours de francisation en ligne vient d'être conclu.

«Si nous pouvons apporter notre contribution, c'est un bon moyen de nous

valoriser», explique Mariette Gélinas qui tient à préciser l'importance des conditions de travail: «Nous ne sommes pas des bénévoles», c'est-à-dire que nous voulons une rémunération décente et nous ne sommes pas là pour prendre le travail de personnes qui en ont besoin.»

À la Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ), le programme Défi travail 50+ existe depuis 2007. Pour Danis Prud'homme, directeur général du réseau FADOQ, il y a cependant encore beaucoup à faire. «Les préjugés persistent et les horaires ne sont pas encore assez souples pour rendre accessible le travail aux aînés», assure-t-il. La Fédération a envoyé un questionnaire à près de 2000 entreprises québécoises pour cibler son intervention. Elle a également rassemblé les témoignages de plusieurs de ses membres encore actifs et donne aussi des informations sur son site Internet.

Le Devoir

SPÉCIAL POUR
LES LECTEURS
DU DEVOIR

Du 13 juillet au 6 septembre 2010

109\$

*Selon disponibilités.

Réservation par téléphone
en mentionnant le code NAY

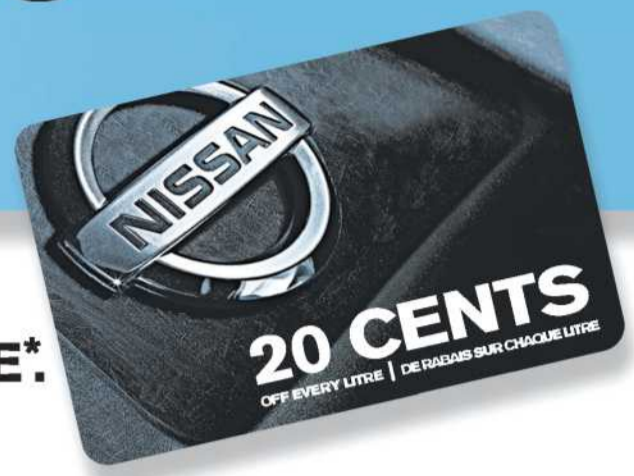
DELTA
MONTRÉAL
SUR PRÉSIDENT-KENNEDY, CENTRE-VILLE

514 286-1986 ou 1 877 286-1986
475, avenue du Président-Kennedy, Montréal (Québec) H3A 1J7
www.deltahotels.com



ROULEZ SUR LE BRAS DU GROS BON SENS

20¢ DE RABAIS SUR CHAQUE LITRE D'ESSENCE*



VERSA à hayon 1.8 S 2010

À L'ACHAT

Prix de vente

15598\$

FINANCEMENT

0% jusqu'à 60 mois**

NOUVEAU PRIX

TOUT COMPRIS

ÉCONOMISEZ 20 CENTS LE LITRE JUSQU'À 2000 LITRES*
CONSOMMATION/100 KM • VILLE 7,9 L • AUTOROUTE 6,3 L



Versa à hayon 1.8 SL illustrée

ENSEMBLE SPORT SANS FRAIS SUR LA SENTRA SE-R 2010*

UNE VALEUR DE 1 400 \$

- Toit ouvrant vitré électrique
- Sonorisation Rockford Fosgate
- 8 haut-parleurs
- Radio par satellite XM**



Sentra SE-R illustrée

SENTRA 2.0 2010 redessinée

NOUVEAU PRIX

TOUT COMPRIS

À L'ACHAT

Prix de vente

16598\$

FINANCEMENT

0% jusqu'à 60 mois**

ÉCONOMISEZ 20 CENTS LE LITRE JUSQU'À 2000 LITRES*
CONSOMMATION/100 KM • VILLE 8,4 L • AUTOROUTE 6,4 L

ALTIMA 2.5 S 2010 redessinée

À L'ACHAT

Prix de vente

25 413\$

FINANCEMENT

0% jusqu'à 60 mois**

NOUVEAU PRIX

TOUT COMPRIS

ÉCONOMISEZ 20 CENTS LE LITRE JUSQU'À 2500 LITRES*
CONSOMMATION/100 KM • VILLE 8,8 L • AUTOROUTE 6,2 L



Altima 3.5 SR illustrée

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE NISSAN DÈS AUJOURD'HUI. OUVERT JUSQU'À 21H LES SOIRS DE SEMAINE** nissan.ca

DÉCOUVRIR un nouveau sens

*L'usage ou achat d'un nouveau véhicule Nissan à hayon, Sentra, Rogue, berline Altima (excluant l'Altima hybride), coupé Altima, Maxima, Murano, X-Trail, Pathfinder, Frontier ou Titan 2010 entre le 1^{er} juillet et le 31 août 2010 et économiser 20 cents le litre avec le carte Prix Préférentiel, jusqu'à concurrence de 3000 litres d'essence, dans les stations Petro-Canada** participantes à travers le Canada ou dans les stations North Alberta Petroleum de Taro-Nova, 2000 litres sur la Versa à hayon, le Sentra et la Rogue; 3500 litres sur la berline Altima (excluant l'Altima hybride), le coupé Altima, le Maxima et le Murano; 3000 litres sur la X-Trail, Pathfinder, Frontier et Titan. La Carte Prix Préférentiel Nissan sera activée au cours des 72 heures suivant l'achat ou location d'un nouveau véhicule Nissan déposé à prix de vente à partir de 15 598 \$ pour la Versa à hayon 1.8 S 2010 (DLG60 AAO) / 19 598 \$ pour la Versa à hayon 1.8 SL 2010 (DLG60 AAO) / 19 598 \$ pour la Sentra 2.0 2010 à transmission manuelle (DLG60 AAO) / 23 418 \$ pour la Sentra 2.0 2010 à transmission automatique (DLG60 AAO) / 25 418 \$ pour la berline Altima 2.5 S 2010 à transmission manuelle (TLRG60 AAO) / 27 029 \$ pour la berline Altima 2.5 SR transmission CVT (TLRG60 AAO). Taxes, immatriculation et assurance en sus. ** 0% de financement à l'achat, jusqu'à 60 mois disponible pour les modèles neufs de la Sentra, de la Versa à hayon et de l'Altima (excluant le coupé et hybride) 2010. Exemple de financement pour la Versa à hayon 1.8 S 2010 (DLG60 AAO), la Sentra 2.0 2010 à transmission manuelle (DLG60 AAO) et la berline Altima 2.5 S 2010 à transmission manuelle (TLRG60 AAO): basé sur un prix de vente de 15 598 \$ / 19 598 \$ / 25 418 \$ à un taux de crédit de 0,000000% (0,000000% représente une mensualité de 250,07 \$/270,09 \$/429,55 \$ avec 0 \$/0 \$ de coût initial. Frais de crédit de 0 \$/0 \$ pour une obligation total de 19 598 \$/19 598 \$/ 25 418 \$. 1^{er} Plus profitif de l'ensemble sans frais, l'achat de l'ensemble Touch est obligatoire (700 \$) + 7,9%*. 1^{er} Offres disponibles uniquement chez les concessionnaires participants. Les concessionnaires peuvent faire leurs propres prix. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Le concessionnaire peut décider de commencer ou d'arrêter un véhicule. Veuillez votre concessionnaire pour tous les détails. Taxes, immatriculation et assurance en sus et seront exigées à la livraison. Les offres de location/financement sont disponibles uniquement auprès de Nissan Canada Finance pour un terme limité, sont sujettes à l'approbation du crédit, sont cessatives, ne peuvent être jumelées à aucune autre offre et peuvent faire l'objet de changements sans préavis. Les prix peuvent faire l'objet de changements sans préavis et ne peuvent pas être jumelés à aucune autre offre. Les prix incluent le réseau de manufacture. La radio par satellite XM** est offerte dans les 10 provinces canadiennes et dans les 49 états contigus des États-Unis. Un financement mensuel de base est requis et vendra séparément après une période d'essai, selon l'entente de service sous-jacente en ligne à l'embarquement. Les frais et la programmation peuvent faire l'objet de changements. © 2009 XM Satellite Radio Inc. La marque XM et les logos s'y rattachant sont des marques de commerce déposées de XM Satellite Radio Inc. Les autres marques de commerce appartenant à leurs propriétaires respectifs. * Estimation de la consommation de carburant, le kilométrage réel peut varier selon les conditions de conduite. A utiliser à titre comparatif seulement. ** Chez les concessionnaires participants. Les noms, logos, sigles, noms de produits et noms des concessionnaires de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co., Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.

ACTUALITÉS

ORGUES

SUITE DE LA PAGE 1

«Ce que j'aime dans ce métier, c'est que contrairement à un meuble ordinaire, on a l'impression qu'on ne verra jamais la fin d'un projet, dit-il. Tout le monde fait son petit truc de son côté avec le même intérêt pour le travail bien fait. On ne tourne pas les coins ronds. On travaille pendant un an, ça n'a l'air de rien, c'est un chantier, et quand on met tout ça ensemble, ça donne quelque chose de superbe, une machine super complexe qui fait de la musique.»

Ces paroles de sage tranchent avec son regard vif et son jeune visage, mais le contraste rend bien la réalité paradoxale du métier: une pratique ancestrale, qui exige temps, amour du travail soigné et matériaux nobles, à une époque individualiste qui favorise la production de masse instantanée et jetable.

«On décrit un orgue par ses jeux, séries de tuyaux qui correspondent à un son (flûte, hautbois, trompette, etc.)», explique-t-il. Quand on sait qu'un orgue de dimension moyenne, de 20 jeux, exige environ 10 000 heures de travail, imaginez l'orgue de 100 jeux aux tuyaux de 32 pieds de la basilique Notre-Dame...

Bach et Mozart ne tenaient-ils pas l'orgue pour le roi des instruments ?

Chez Juget-Sinclair, l'une des trois fabriques actives du Québec, avec les mieux connus Casavant Frères et Orgues Létourneau de Saint-Hyacinthe, les cinq jeunes employés et les propriétaires Denis Juget et Stephen Sinclair produisent en moyenne trois ou quatre de ces instruments remarquables par an, qui prennent surtout le chemin des États-Unis et du Japon. Chacun est unique, entièrement mécanique et répond le plus possible aux caractéristiques propres du client, ce qui fait de Juget-Sinclair le plus artisanal des facteurs québécois.

Polyvalent comme ses collègues, Jean-Dominique peut plaquer d'os un clavier en vieux pin ou confectionner un sommier (la boîte à soupapes au-dessus du clavier qui distribue le «vent»), mettre la main au buffet (l'enveloppe extérieure) ou aider la tuyautière, Céline Richard, seule femme de l'équipe.

Amalgame de grand art et de technique, la facture d'orgues a connu son apogée au XIX^e siècle, en pleine période industrielle. Même si les orgues existent depuis au moins le XII^e siècle.

«C'était le summum de la technique, de la machine industrielle: à côté des machines à vapeur, il y avait de grandes orgues, commente Denis Juget. Difficile à croire aujourd'hui, alors qu'on est devenu des dinosaures.»

La Mecque

Fondée en 1879, Casavant Frères s'inscrit dans cette lignée un peu mythique, de grande tradition. Leurs orgues reprennent le style français, mais avec une forte empreinte du style anglais. Encore aujourd'hui, avec leurs dizaines d'employés, ils figurent parmi les dernières grandes maisons sur la planète. Une espèce rare qui justifie bien que le Québec accueille le Congrès international des facteurs d'orgues, du 8 au 12 août.

«On est un peu la Mecque des facteurs d'orgues au Québec», avec trois maisons très actives, dont deux qui emploient quelque 80 employés, sur un si petit territoire, signale Jean-Dominique. «C'est grâce à Casavant si le milieu est si dynamique, ça a créé plein de satellites dont nous, qui sommes de la deuxième génération de facteurs d'orgues», poursuit Denis Juget, en insistant sur l'esprit de collégialité qui règne dans ce micromilieu.

Le métier connaît toutefois une période creuse, due aux effets combinés de la crise économique, de la désaffection des églises et du manque d'intérêt pour la musique d'orgue.

«On est dans un milieu artificiel, c'est un paradoxe: on a une industrie au Québec qui est vraiment dynamique parce qu'on est en pleine exportation et il y a un savoir-faire; et dans notre cour, il n'y a aucun intérêt», affirme M. Juget, avec une pensée particulière pour les orgues menacées de l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus.

Des objets de luxe

Des événements ici et là viennent toutefois raggaillardir la petite industrie québécoise, comme la création du Concours international d'orgues du Canada en 2008, qui reviendra tous les trois ans à Montréal, et la construction chez Casavant du nouvel instrument pour la salle de l'Orchestre symphonique de Montréal.

Conscient de fabriquer des objets de luxe dont l'avenir est loin d'être assuré, Jean-Dominique ne se laisse pas décourager pour autant. «Les universités agrandissent leur département de musique et de plus en plus de riches particuliers se paient un orgue au lieu de s'acheter une Porsche ou un chalet...», dit-il en signalant la dizaine d'orgues de pratique, plus petits et moins coûteux, à 75 000 ou 100 000 \$, qu'il a construits tant pour des organistes professionnels que pour des amateurs depuis qu'il est chez Juget-Sinclair.

«On sort des églises», reconnaît bien sûr Denis Juget, qui croit qu'il faut savoir créer l'événement pour sauver cet instrument majestueux. «Si c'est grandiose, si ça rayonne, l'orgue est à son meilleur...»

Le Devoir



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

À Oka, des dizaines de Mohawks ont bruyamment fait savoir hier au gérant de Norfolk, Normand Ducharme, qu'il n'était pas le bienvenu à Kanesatake et que les travaux qu'il souhaitait faire sur les terrains de la compagnie pouvaient bien attendre. «Retournez d'où vous venez», scandaient des résidents de Kanesatake.

BARRAGE

SUITE DE LA PAGE 1

«On s'attendait à une certaine résistance, mais pas aussi forte que celle qu'on a vue aujourd'hui. Il y a eu des coups de poing, de la bousculade, ce qui, à mon avis, n'est pas normal en 2010», a affirmé M. Ducharme, après avoir été enguirlandé et bousculé. «La force et l'intimidation m'empêchent d'utiliser mes terrains», s'est-il indigné.

«[M. Ducharme] a eu ce qu'il mérite. Si on avait vraiment voulu nous déchaîner, ce gars-là ne serait jamais sorti d'ici avec la tête sur les épaules. Je n'ai pas de pitié pour lui», a lâché un résident de Kanesatake, Serge Simon, devant la caméra de Radio-Canada.

Le promoteur, qui était accompagné d'un ingénieur forestier, comptait faire l'inventaire des arbres «morts, malades», à abattre sur les terrains dont Norfolk est propriétaire, pour des raisons de sécurité. «Ça faisait huit mois qu'on attendait», a-t-il expliqué.

C'est de la poudre aux yeux, ont rétorqué le conseil de bande de Kanesatake et la municipalité d'Oka. «Normand Ducharme [...] n'hésite pas à provoquer des affrontements avec notre population. En procédant de la sorte, il met délibérément en danger la sécurité des membres de notre communauté et celle des agents de la

Sûreté du Québec, a déclaré le grand chef Sohenrise Paul Nicholas. Cette attitude est totalement irresponsable.»

Le terrain dont souhaite se départir la Financière Norfolk — en échange de 400 000 \$ — fait partie de la seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes, que nous revendiquons, a-t-il dû expliquer de nouveau hier.

Le maire d'Oka, Richard Lalonde, qui a multiplié ces dernières semaines les appels au calme, a qualifié de «déplorable» le comportement de la Financière Norfolk. Le ministre responsable des Affaires autochtones, Pierre Corbeil, a quant à lui jugé «surprenant» l'empressement de Norfolk à effectuer des travaux d'émondage d'arbres sur son terrain, faisant valoir que les élagueurs d'Oka ainsi que ceux de Kanesatake sont disposés à prendre en charge les travaux, et ce, «s'il y a des problématiques liées à la sécurité».

Le gouvernement du Québec, qui a acquiescé à la mise en réserve des terrains revendiqués par les Mohawks, «soutient et accompagne» la municipalité, a réitéré M. Corbeil. «On considère comme étant très sage cette décision de la municipalité d'Oka de garder ces terrains-là dans leur état naturel», a-t-il souligné.

Les avocats de la municipalité rencontreront, lundi après-midi, les représentants de l'entreprise afin d'amorcer les négociations en vue d'un éventuel achat des terrains. «J'invite les gens à s'asseoir, dans un esprit d'ouverture et dans un dialogue très constructif, et à être responsables, pour

éviter des provocations et des escarmouches comme celles qu'il y a eu ce matin [hier]», a ajouté Pierre Corbeil.

Richard Lalonde a souligné à grands traits hier que la municipalité était déterminée à conclure une entente avec le promoteur. «C'est dans le dialogue, pas dans la confrontation, qu'on en arrivera à une entente. Mais ce dossier ne se règlera pas en une journée ni une semaine», a mis en garde le maire.

La Financière Norfolk avait pris possession des terrains il y a deux ans à peine. Ils étaient alors évalués à 100 000 \$, selon Radio-Canada. La compagnie souhaite aujourd'hui les vendre 400 000 \$, soit quatre fois plus. «Je suis toujours ouvert à une certaine négociation», a néanmoins indiqué M. Ducharme.

Le ministre responsable des Affaires autochtones a toutefois averti que «la municipalité n'est pas pour tomber en mode spéculation et acheter ça à n'importe quel prix».

D'autre part, le conseil de bande de Kanesatake doit, sous peu, rencontrer le négociateur fédéral en chef, Fred Caron, afin d'accélérer les discussions à la table de négociation, à moins que le nouveau ministre des Affaires indiennes, John Duncan, en décide autrement.

«On rentre chez nous, mais on va revenir la semaine prochaine», a conclu le porte-parole de Norfolk, Luc Côté.

Le Devoir

TRAVAIL

SUITE DE LA PAGE 1

Comme lui, d'autres n'ont pas fait le choix de Liberté 55. Pour rester actives ou pour des raisons financières, un nombre croissant de personnes de 55 ans ou plus travaillent. Au Québec, leur nombre a presque doublé en dix ans, pour atteindre près de 650 000 en 2009. Malgré cela, les statistiques annoncent tout de même une pénurie de main-d'œuvre causée par les départs massifs à la retraite des baby-boomers.

D'après le ministère québécois du Travail, près de 490 000 départs sont attendus d'ici 2013, ce qui correspond, compte tenu de la croissance prévue de l'emploi, à 640 000 postes à combler. Selon les prévisions, cela entraînera une baisse de 0,2 % du PIB à partir de 2021, soit un tiers de la croissance attendue. Afin de trouver une solution, le gouvernement du Québec vient d'allouer un million de dollars à la création d'une commission nationale sur le vieillissement actif qui évaluera les pistes de solution pour maintenir en emploi les 55 ans ou plus.

Pour Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés au Québec, il revient aussi aux entreprises d'anticiper pour trouver le personnel nécessaire. Selon elle, une personne sur cinq de 65 ans ou plus travaillerait si elle en avait la possibilité. Mais encore faut-il avoir des conditions d'emploi adaptées à ces gens qui ne veulent pas avoir le même rythme qu'avant.

Trouver la bonne formule

Élisabeth Abelé Mercier a trouvé la formule qui lui convient en travaillant trois mois par année dans un centre de jardinerie sur la Rive-Sud, près de Montréal. «Il faut être polyvalent, mais l'entreprise donne beaucoup d'autonomie. C'est important quand on est à la retraite», déclare la femme qui a longtemps exercé dans le tourisme et l'agriculture. Très active, elle voulait partager sa passion de l'horticulture. «J'ai contacté des entreprises et envoyé des CV sans mentionner mon âge, car j'avais peur

que cela soit une barrière, concède-t-elle. Quand je dis que j'ai 74 ans, il y a souvent 30 secondes de silence... On me donne dix ans de moins.»

Afin de se remettre à niveau, elle a suivi un projet d'intégration en jardinerie pour les personnes de plus de 50 ans. La première année, elle était dans une entreprise où le travail était trop difficile. «Il fallait décharger des camions. Cela n'était pas adapté à des personnes comme moi», explique celle qui travaille tout de même de cinq à six jours par semaine, en se levant à 5h15 chaque matin. «À la fin de la saison, je suis contente de récupérer un peu de sommeil», confie-t-elle.

Marcel Dufresne, quant à lui, est à la retraite depuis 2001. Il y a sept ans, cet ancien magasinier dans une commission scolaire a repris un poste chez St-Hubert pour des raisons financières. «J'ai vendu ma maison pour en acheter une plus grande. Ma rente était insuffisante pour payer l'hypothèque et vivre correctement à côté», explique l'homme de 58 ans qui a pu bénéficier de la retraite après 31 ans d'ancienneté.

Il reconnaît que la nécessité de travailler vient de lui. «Mon but est d'arrêter bientôt, mais pour le moment, j'ai des projets qui me demandent d'avoir un revenu plus important», précise le livreur qui fait près de 40 heures par semaine. Il a tout de même l'intention de diminuer ses heures prochainement.

Munis d'une longue expérience professionnelle et d'un riche parcours de vie, les aînés cumulent des qualités que les employeurs ne peuvent ignorer. Certaines entreprises l'ont bien compris, comme la Banque Nationale qui a réembauché près de 33 % de ses employés partis à la retraite en 2007. «Dans notre secteur, ce sont l'expertise et la qualité qui priment. C'est très long à acquérir. On ne veut pas se priver de personnes qui correspondent à nos besoins», déclare Denis Dubé, directeur des communications à la Banque Nationale.

Toutefois, il explique que l'entreprise n'a pas de politique incitative ou de programme pour les retraités: «C'est du cas par cas en fonction des pos-

sibilités et de l'expertise disponible. Cela peut être pour un mandat de deux mois ou un contrat à temps partiel.»

Des aménagements nécessaires

Horaires adaptés, travail saisonnier et reconnaissance de l'expérience, les aménagements nécessaires au maintien à l'emploi des aînés commencent à être considérés par les employeurs. Toutefois, restent encore des efforts à faire. Bien que l'âge de la retraite officielle soit à 65 ans, les Québécois la prennent en moyenne à 62 ans, soit deux ans plus tôt que la moyenne canadienne.

De plus, il existe des secteurs où travailler jusqu'à 65 ans est un véritable défi, par exemple chez les infirmières. Après 26 ans d'activité dans un CHSLD, Johanne Côté est épuisée. «Ils auraient pu me dire n'importe quoi, je ne serais jamais restée. J'ai enduré le plus longtemps que j'ai pu. Je ne veux plus rien faire», confie la femme de 55 ans qui a pris sa retraite en septembre 2009.

Elle était pourtant en retraite progressive, mais les conditions de travail étaient trop difficiles. «Nous n'avons plus de temps pour les patients. Il y a trop de paperasse et de gestion. Même en fin de carrière, nous n'avons même pas de vraies vacances et c'est impossible de prendre nos jours de congé, car il n'y a personne pour nous remplacer», explique-t-elle. Même si son départ précoce implique des pénalités sur sa rente, Johanne Côté est heureuse de son choix. Selon elle, il faudrait repenser les conditions de travail et donner une meilleure reconnaissance à la profession.

Pour le ministre du Travail, Sam Hamad, plusieurs mesures sont déjà en place pour faciliter le travail des aînés. Selon lui, le déficit n'est pas de réengager, mais bien de garder les personnes en emploi. «Il faut rendre le travail plus attractif et plus payant, assure-t-il. Nous voulons que les personnes restent sur une base volontaire, car il n'est pas question de repousser l'âge de la retraite à 67 ans.»

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390